

sur le site www.venerand.fr le: 04/07/2026

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 14

VOTANTS : 15

L'AN DEUX MIL VINGT SIX

LE 5 JUIN A DIX-NEUF HEURES QUINZE MINUTES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENERAND, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JACQUES MELLOUL, MAIRE ;

DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 28 MAI 2026

PRESENTS : Mme FICHEL Véronique, M. JAUD Christophe, Mme MOUILLERON Gaëlle, M. CAILLAULT Stéphane, adjoints, Mmes et MM. BATARD Armelle, BERNAZEAU François-Michel, CHARRIER Jean-Michel, DUPUY Émilie, DUPUY Harmonie, DURAND Jérôme, LECLERC Alexandra, MASSON Yann, TEXIER Grégory.

EXCUSEE : TEXIER Martine.

ABSENT :

POUVOIR : TEXIER Martine à MOUILLERON Gaëlle

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique FICHEL

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 avril 2026
- Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Prolongation de la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé
- Revalorisation du loyer du 1 place de l'église
- Annule et remplace délibération Vote du budget
- Annule et remplace délibération Subvention aux associations
- Questions diverses

1/ ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de l'arrêté préfectoral DCC-BRGE du 18 mai 2026 (l'arrêté a été remis à chaque membre du conseil).

Puis il est procédé à la mise en place du bureau électoral. Ensuite, chaque conseiller dépose son bulletin dans l'urne. Le dépouillement opéré, les résultats sont proclamés :

Election Délégué 1

-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

-Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15

-Nombre de suffrages exprimés : 15

Le délégué 1 élu est :

-DURAND Jérôme Olivier né le 10/11/1971 à Niort (79) avec 15 voix

Election Délégué 2

-Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

-Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15

-Nombre de suffrages exprimés : 15

Le délégué 2 élu est

-FICHEL Véronique Francine née le 14/11/1975 à Seclin (59) avec 15 voix

Election Délégué 3

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Le délégué 3 élu est :

-MOUILLERON Gaëlle née le 20/01/1977 à Rochefort (17) avec 15 voix

Election Suppléant 1

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Le Suppléant 1 élu est :

-JAUD Christophe Vincent Xavier né le 29/05/1974 à Bernay (27) avec 15 voix

Election Suppléant 2

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Le Suppléant 2 élu est :

-CAILLAULT Stéphane Christophe Cedric né le 02/02/1977 à Saintes (17) avec 15 voix

Election Suppléant 3

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (y compris les pouvoirs) : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Le Suppléant 3 élu est :

-TEXIER Grégory Stéphane né le 02/07/1977 à Cognac (17) avec 15 voix

Aussitôt l'élection, le procès-verbal de l'élection a été dressé.

2/ PROLONGATION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP) AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO.

Depuis 2023 l'accompagnement de 28 communes a permis d'enclencher des démarches en faveur de la transition écologique sur le volet des énergies renouvelables mais également de concrétiser des projets de rénovation thermique. L'adoption du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en 2024 a également renforcé des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, non seulement dans les communes, mais aussi en ce qui concerne le patrimoine intercommunal.

Afin d'autoriser la mise en place d'une convention, entre l'agglomération de Saintes et les communes et d'instaurer une participation financière à hauteur de 1€/habitant/an.

A ce jour, l'écriture des nouvelles feuilles de route des communes sur le prochain mandat, limite la projection du service CEP sur les futures volontés de celles-ci en matière de transition écologique. Il est donc proposé de prolonger d'une année la convention type d'adhésion au service CEP dans l'objectif de poursuivre les actions déjà enclenchées auprès des communes signataires.

Aussi, la présente délibération vise donc à autoriser la mise en place d'un avenant à ladite convention entre Saintes Grandes Rives, l'Agglo et les communes.

Les avenants établis avec les communes volontaires prendront effet au 1er janvier 2026 pour une durée d'un an. Les communes qui n'auraient pas signé l'avenant à la convention type au premier semestre 2026, auront toutefois la possibilité de le faire ultérieurement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023-105 du Conseil Communautaire en date du 08 juin 2023, transmise au contrôle de légalité le 19 juin 2023, adoptant l'instauration d'une participation financière des communes pour financer le service de Conseil en Energie Partagé (CEP),
Vu la délibération n°2024-278 du Conseil Communautaire en date du 18 décembre 2024, transmise au contrôle de légalité le 31 décembre 2024, approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Saintes Grandes Rives, l'Agglo,
Considérant qu'il convient de modifier l'article 2 de la convention type comme suit : « La présente convention est prévue pour une année civile (1er janvier au 31 décembre). Elle sera tacitement reconductible 3 fois un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026 maximum ».

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public proposé par les conseillers en énergie auprès des collectivités,
Considérant l'adhésion des communes,
Considérant le rapport présenté ci-avant,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (M. JAUD Christophe travaillant dans le service de Conseil en Energie Partagé de Saintes Grandes Rives l'Agglo ne prend pas part au vote) :

- approuve l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de Saintes Grandes Rives l'Agglo.
- autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

3/ REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

M. le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de réviser le loyer du 1 place de l'église en tenant compte du taux IRL du 1^{er} trimestre 2026 (le dernier indice connu), soit + 0.78%

Logement :

Loyer actuel : 716 €

Augmentation : 5.58€

Loyer révisé à compter du 01/08/2026 : 721.58 €

Garage :

Loyer actuel : 38.14€

Augmentation : 0.29€

Loyer révisé à compter du 01/08/2026 : 38.43 €

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- de revaloriser le loyer du 1 place de l'église 01/08/2026 de 0.78% soit un nouveau loyer de 721.58€ pour le logement et 38.43€ pour le garage.

4/ ANNULE ET REMPLACE : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2026 et autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par l'assemblée délibérante à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT :

Fonctionnement

Dépenses : 817 696.98

Recettes : 817 696.98

Investissement

Dépenses : 253 966,26

Recettes : 253 966,26

Pour rappel, total budget :	
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	817 696.98 (dont aucun RAR)
Recettes :	817 696.98 (dont aucun RAR)
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	253 966.26 (dont aucun RAR)
Recettes :	253 966.26 (dont aucun RAR)

5/ ANNULE ET REMPLACE : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2026

M. Stéphane CAILLAULT, M. Jacques MELLOUL, M. Grégory TEXIER faisant partie de l'une des associations concernées, ne prennent pas part au vote.

M. le Maire propose au Conseil de fixer le montant des subventions aux différentes associations.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide des subventions suivantes :

ACCA	55
Coop scolaire	150
Comité rando	8
ADMS	700
APE	110
Temps libre	110
chambre des métiers	43
Société Archéologique	60
Pompiers de Saint-Hilaire	250
TOTAL	1 486

6/ QUESTIONS DIVERSES

CYCLAD

Madame Alexandra LECLERC informe le conseil municipal de sa participation au comité syndical de CYCLAD du 20 mai 2026.

Elle rappelle que les 35 élus du syndicat sont désignés par les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération adhérentes. Ils définissent les orientations du syndicat et votent les délibérations.

Concernant la gouvernance de CYCLAD, elle précise que :

- Monsieur Mickaël LIGNÉ est 4^e Vice-Président, chargé des ressources humaines
- Monsieur Jérôme GARDELLE est 10^e Vice-Président.

Les indemnités de fonction ont été fixées à :

- 1 574 € bruts mensuels pour le Président
- 768 € bruts mensuels pour chacun des Vice-Présidents disposant d'une délégation.

Chats errants

Madame Véronique FICHEL, 1^{ère} adjointe, fait un point sur la campagne d'identification et de stérilisation des chats errants menée sur la commune. De nouveaux rendez-vous ont été pris chez le vétérinaire afin de poursuivre cette action.

À ce jour, 7 chats ont été capturés, identifiés, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture. Cette campagne vise à limiter la prolifération des chats errants, réduire les nuisances et favoriser le bien-être animal.

Manifestations :

Madame Véronique FICHEL présente le bilan des manifestations organisées au cours du premier semestre 2026.

- Brocante du 1er mai 2026

La brocante a connu un très beau succès grâce à une météo favorable et à une forte fréquentation. Elle remercie la municipalité, les agents communaux et les habitants pour leur contribution à la réussite de cette journée.

- L'Art est dans le Pré 2^e édition et Ville à Joie

Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès du public. Elle a permis de valoriser les initiatives locales, les artistes exposants et la vie culturelle de la commune. Elle remercie les bénévoles, les partenaires et les services municipaux pour leur implication dans l'organisation de cette journée.

- Fête de la Nature :

M. le Maire et les conseillers dressent le bilan de l'édition 2026 de la fête de la nature. Les interventions de François-Michel BERNAZEAU et de Vincent ROBIN ont été très appréciées. Pour Christophe JAUD, 2^{ème} adjoint, la visibilité de la manifestation doit être améliorée. Emilie DUPUY regrette le fait que les sites soient aussi dispersés et certains pas accueillants. François-Michel BERNAZEAU évoque le problème de la date dans un mois de mai saturé de manifestations. Véronique FICHEL remercie les bénévoles, associations, partenaires et intervenants ayant participé à l'événement. Lors de la balade nature organisée dans la forêt communale, le chêne a été élu « Roi de la Forêt ».

Réunion de la DGFIP :

Mme Gaëlle MOUILLERON, 3^{ème} adjointe en charge des finances, explique avoir participé à la réunion de la Direction Générale des Finances Publiques à destination des élus. Réunion consacrée à la gestion des finances publiques, à l'élaboration et à l'exécution d'un budget et aux règles budgétaires. Parmi les sujets évoqués, la fiabilisation des évaluations des locaux d'habitation par la valorisation des éléments de confort. Concrètement, si dans les bases de calcul établies en 1970 certains biens étaient réputés manquer d'au moins un élément de confort attendu pour un domicile moderne, aujourd'hui les locaux d'habitation ont tous l'eau courante et l'électricité. Les informations concernant des locaux non pourvus de ce confort sont donc jugés obsolètes. La DGFIP propose, sur volontariat des collectivités locales, de mettre en place un traitement automatisé corrigeant les évaluations foncières des locaux d'habitation pour lesquels il manque des « éléments de confort ».

Il pourra être lancé pour la 1^{ère} fois en 2026 pour la fiabilisation des bases 2027 pour les communes ayant donné formellement leur accord en septembre 2026 au plus tard et pourra être réalisé les années suivantes.

Le conseil souhaite avoir plus de précisions sur le nombre de biens concernés à Vénérand et les conséquences financières pour les administrés et pour la Communes.

Dépôt sauvage et dégradation :

M. le Maire relate la dégradation du calvaire situé à l'entrée du Chemin de Chez Labarre – Vieille Verrerie, avec l'arrachement des piquets. Il indique également qu'un nouveau dépôt sauvage a eu lieu sur le chemin mitoyen avec le Douhet. Un sujet évoqué à l'occasion d'une rencontre avec la gendarmerie qui a présenté Gend'elus : une application destinée à accompagner les élus sur les problèmes d'environnement, de cyber menaces en proposant un guide et des contacts utiles.

Préludes :

Mme Véronique FICHEL fait le point sur la préparation de l'accueil de Préludes à Vénérand le 12 juin. Harmonie DUPUY tiendra un poste de secours avec du matériel médical loué (tensiomètre, stéthoscope...).

Romain DUPUY assurera la réalisation des repas pour les musiciens et techniciens avec les produits achetés par la mairie.

Une réunion est prévue avec l'Agglo de Saintes et l'abbaye aux dames le lundi 8 juin pour définir l'emplacement de la scène, le fléchage et l'aménagement des parkings.

Opération bouchons d'amour :

Mme Véronique FICHEL présente cette opération destinée à soutenir les associations qui aident et défendent les personnes en situation de handicap. Une convention doit engager la Commune

dans la collecte de bouchons plastiques qui seront à déposer dans un réceptacle qui sera fabriqué par l'association Temps Libre ou la garderie.

Don du sang :

Mme Véronique FICHEL indique avoir rencontré l'association Saintaise pour le don du sang bénévole et avoir évoqué leur présence à l'occasion d'Octobre Rose. En revanche, l'organisation d'une collecte sur Vénérand est conditionnée au fait de réunir 30 promesses de dons.

Maison de l'aqueduc :

M. le Maire explique qu'une rencontre a eu lieu en mairie avec les représentants de l'Office du tourisme de Saintes en charge de la Maison des Aqueducs et Jean-Marc AUDOUIN Vice-Président pour la promotion du tourisme à Saintes Grandes Rives l'Agglo. La réunion visait à faire un point sur les problèmes rencontrés suite aux premiers mois d'exploitation du site. Parmi les principales décisions ; l'installation par la CDA d'un portique sur le parking enherbé, le positionnement de places PMR derrière la maison des aqueducs, le changement de panneaux de circulation par la Commune pour interdire la circulation et le stationnement sauf riverains et PMR, la fermeture des toilettes du parking et l'aménagement d'un point d'eau. Un bilan sera fait en septembre sur les enseignements de l'été pour préparer la saison 2027.

Saintonge Romane :

Mme Armelle BATARD explique avoir participé au comité syndical du Pays de Saintonge Romane notamment consacré aux votes des délégations au Président et au bureau. Un séminaire dédié aux élus est programmé le jeudi 18 juin 2026 pour permettre un échange autour du SCoT, de sa révision, de sa modification simplifiée et des implications sur les documents d'urbanisme.

Les Maires pour la planète :

M. François-Michel BERNAZEAU détaille le programme de la journée annuelle de l'association « Les Maires pour la Planète » qui souhaite réunir des élus locaux engagés dans la transition écologique. Une journée qui s'est articulée autour de retour d'expériences menées par des collectivités comme le café citoyen de Soubran où les habitants échangent pour imaginer le futur de leur Commune face aux changements climatiques. Autre initiative : le projet de forêt cinéraire à La Jarrie-Audouin qui profite de l'agrandissement de leur cimetière pour améliorer l'offre, tout en favorisant la biodiversité avec la création d'une forêt avec des essences résistantes aux aléas climatiques.

La Commune s'est déjà engagée dans des actions mais veut poursuivre en structurant sa démarche avec un plan d'action qui tiendra compte des priorités et des échéances.

L'adhésion à l'association « Les Maires pour la Planète » est de 40€.

Dates à retenir :

- le 9 juin 2026 la fin définitive de l'aide aux devoirs à la bibliothèque
- le 19 juin 2026 à 18h30 : Visite des bâtiments pour les élus.
- le 20 juin 2026 : Nettoyage de la Fontaine de la Roche Chantier de bénévolat
- le 12 juin 2026 : Préludes.
- le 4 juillet 2026 : Jeux inter villages

La séance est levée.

Le Maire,
Jacques MELLOUL

P.O



Le secrétaire,
Véronique FICHEL

